

IL EST TEMPS : LA STRATÉGIE DU CANADA POUR PRÉVENIR ET CONTRER LA VIOLENCE FONDÉE SUR LE SEXE



IL EST TEMPS DE PORTER ATTENTION

CONSULTATIONS ET RAPPORTS

En 2016, l'honorable Patty Hajdu, alors ministre de la Condition féminine, a parcouru le Canada afin de recueillir les témoignages de survivantes et survivants, de personnel de première ligne, de chercheuses et chercheurs, de militantes et militants ainsi que d'autres personnes au sujet de la violence fondée sur le sexe (VFS).

Des tables rondes, des réunions, des soumissions en ligne et des sondages lui ont permis de recueillir le vécu et les réflexions de Canadiennes et Canadiens. Parmi ces gens figuraient des victimes, des femmes autochtones, des personnes allosexuelles (y compris des personnes non conformes dans le genre), des jeunes femmes, des femmes handicapées, des femmes et des hommes travaillant à mettre fin à la VFS, ainsi que des femmes vivant depuis peu au Canada.

Un examen d'études et de rapports clés¹ a également contribué à orienter les mesures actuelles et prévues par le Canada dans sa lutte contre la VFS. Ces documents incluaient le septième rapport du Comité permanent de la condition féminine, intitulé *Agir pour mettre fin à la violence faite aux jeunes femmes et aux filles au Canada*.

CONSEIL CONSULTATIF

Le 27 juin 2016, pour faciliter l'échange d'information, d'idées et de pratiques en matière de VFS, la ministre de la Condition féminine a créé le Conseil consultatif. Afin d'offrir un portrait aussi représentatif que possible des personnes touchées par la VFS au Canada, on a choisi ses membres avec un souci de représenter un éventail de secteurs et de savoir-faire, y compris : la prévention de la violence; les enjeux propres aux personnes allosexuelles; la cyberviolence; la violence à caractère sexuel; la violence contre les personnes handicapées;

« Que pouvons-nous faire pour pousser la grande majorité des hommes, qui sont des hommes bien, à prendre part au débat et à passer à l'action, à être du côté de la solution plutôt que du problème? En restant silencieux, c'est tout comme si nous approuvions ce qui se passe. »

– M. Taras, Club de football des Lions de la Colombie-Britannique

« On m'a dit que je serais considérée comme une menteuse si mon agresseur était acquitté, et que ce détail se trouverait dans mon dossier si jamais je signalais une autre agression. En plus de m'intimider grandement et de me faire douter du bien-fondé d'entamer des procédures, cette déclaration m'a donné le sentiment que je n'étais pas en sécurité. »

– Mme Kurchik, Healing Justice Advisory Committee

« La violence a bien des visages. Elle peut être physique, sexuelle, émotionnelle, psychologique, spirituelle, culturelle et financière. La violence conduit souvent à la vulnérabilité et à diverses formes d'autodestruction, comme la dépression, l'alcoolisme, la toxicomanie et le suicide. »

– Francyne Joe, présidente intérimaire, Association des femmes autochtones du Canada

¹Les rapports clés comprenaient, par exemple, le septième rapport du Comité permanent de la condition féminine, intitulé *Agir pour mettre fin à la violence faite aux jeunes femmes et aux filles au Canada* et le Modèle de Plan d'action national du Canada sur la violence faite aux femmes et aux filles.

IL EST TEMPS : LA STRATÉGIE DU CANADA POUR PRÉVENIR ET CONTRER LA VIOLENCE FONDÉE SUR LE SEXE



la violence faite aux femmes et aux filles autochtones; les pratiques exemplaires de mobilisation des hommes et des garçons; et la justice pénale. Le Conseil consultatif, de même que d'autres parties prenantes, ont contribué à l'élaboration du document *Il est temps : La stratégie du Canada pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe* en réclamant :

- trois domaines d'intervention – la prévention; l'établissement d'un dialogue avec les hommes et les garçons pour prévenir la VFS et promouvoir l'égalité des sexes; et, enfin, l'aide aux victimes;
- des services personnalisés pour les victimes de diverses populations;
- de la formation pour les prestataires de services sur la prise en compte des traumatismes;
- des améliorations à la façon dont le système de justice intervient face à la VFS;
- la collecte de données exhaustives sur la VFS;
- la recherche sur les programmes prometteurs;
- la création de ressources factuelles pour les décideurs et prestataires de services.

¹Les rapports clés comprenaient, par exemple, le septième rapport du Comité permanent de la condition féminine, intitulé *Agir pour mettre fin à la violence faite aux jeunes femmes et aux filles au Canada* et le Modèle de Plan d'action national du Canada sur la violence faite aux femmes et aux filles.